

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

BUREAUX
 ROUBAIX. - 69-71, Grande-Rue. Tél. 327.32, 327.33 et 327.34.
 TOURCOING. - 22, rue Carnot. Tél. 37.
 LILLE. - 3, rue Faidherbe. Tél. 539.31.
 PARIS. - 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provenance 77.84.
 MOUSKOW. - 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Rebois
 Alfred Rebois
 Madame Alfred Rebois

C'est la publicité qui fait vendre !

La presse française est la meilleure tribune pour annoncer une marchandise de qualité.

L'ORGANISATION DU FRONT DE LA PAIX

Au Conseil des ministres

M. Georges Bonnet expose l'état des pourparlers anglo-franco-soviétiques et annonce

LA PROCHAINE CONCLUSION DES NÉGOCIATIONS FRANCO-TURQUES

Les représentants de la France et de l'Angleterre ont présenté les propositions de leurs gouvernements à MOSCOU

L'exposé de M. Georges Bonnet

Paris, 27 mai. — Les ministres se sont réunis samedi matin à 10 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. Le Conseil a été entièrement consacré à un exposé d'ensemble de la politique extérieure fait par M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères.

Cet exposé a porté essentiellement sur les négociations franco-anglo-russes. Le ministre des Affaires étrangères a mis ses collègues au courant des propositions communes franco-britanniques qui ont été transmises au gouvernement de Moscou en vue de la conclusion d'un accord tripartite.

M. Georges Bonnet a aussi informé

ses collègues des travaux de la récente session du Conseil de la S.D.N. et notamment de la discussion de l'appel du gouvernement chinois, du problème des îles d'Aaland et des conversations qui se sont déroulées au Comité des trois sur la situation de la ville libre de Dantzig.

M. Bonnet a annoncé au Conseil la prochaine conclusion des négociations franco-turques, tant en ce qui concerne le problème du Sandjak que la déclaration qui interviendra de la part des gouvernements français et turc.

Enfin, le ministre a procédé à un large tour d'horizon de la situation internationale et examiné en détail les divers problèmes qui se posent actuellement.

(Lire la suite page 2.)

Malgré les difficultés...

LE MARÉCHAL PÉTAÏN RESTE A SON POSTE



Lors du défilé de la victoire, à Madrid, le maréchal Pétain s'entretient avec M. Lequerica, ambassadeur d'Espagne à Paris.

« Je remplirai ma mission malgré les difficultés qui proviennent aussi bien du côté de l'Espagne que du côté de la France... »

« Je ne quitterai mon poste que lorsque la situation sera complètement éclaircie... »

Bayonne, 27 mai. — Au cours d'une réception organisée samedi à Bayonne par la Fédération bayonnaise des anciens combattants et victimes de la guerre et par l'Association nationale des anciens combattants, en réponse à un discours de M. Arbelotche, président de cette dernière association, le maréchal Pétain a fait connaître les résultats de la mission qui lui a été confiée en Espagne au titre d'ambassadeur de France auprès du gouvernement du général Franco.

Cette mission, a-t-il déclaré, je la remplis et la remplirai malgré les difficultés qui surgissent et qui proviennent aussi bien du côté de l'Espagne que du côté français. Il faut oublier et résoudre toutes les questions au mieux des intérêts des deux pays.

Faisant allusion à une information publiée par un journal de Paris au sujet de son retour prochain et définitif à Paris, le maréchal a ajouté :

« J'ai opposé et j'oppose devant vous un démenti formel à ces bruits de démission. Mes successeurs éventuels attendront encore. Je ne quitterai mon poste en Espagne que lorsque la situation sera complètement éclaircie, que mon pays pourra se dispenser de mon concours. »

Les paroles du maréchal Pétain ont été vigoureusement applaudies par toute l'assistance.

Un vin d'honneur a été ensuite offert au maréchal, qui était entouré du général Aublet, commandant la 3^e division d'infanterie, du général Vautier, chef d'état-major et de nombreux officiers.

BILLET PARISIEN

L'EMBARRAS DES ÉTATS TOTALITAIRES

PARIS, 27 MAI (Minuit).

Le conseil des ministres a été consacré à la politique extérieure. L'exposé de M. Georges Bonnet a fait ressortir l'évolution favorable des négociations en cours pour l'établissement du système de sécurité.

Les propositions communes de la France et de la Grande-Bretagne ont été remises samedi à la Russie. Notre pays pourrait aussi se pourparlers avec la Turquie, mais on ne doute pas qu'ils n'aboutissent prochainement à un résultat satisfaisant. Certes, on s'attend dans les milieux politiques à ce que l'accord qui interviendra soit payé par nous d'importantes concessions dans le Sandjak d'Alexandrette ; mais, si lourdes que soient les sacrifices que nous consentons, le concours sans arrière-pensée de la Turquie à la défense de la paix, le vaut plusieurs fois.

L'adhésion de la Turquie au front de la paix n'a autant exaspéré les États totalitaires que parce qu'ils en ont mesuré toutes les conséquences.

Par leurs organes de presse, ils cherchent aujourd'hui à embrouiller les responsabilités de la situation actuelle de l'Europe. En fait, les commentaires de leurs journaux trahissent l'embarras de leurs dirigeants. Leur est impossible de critiquer la formation d'un bloc de puissances décidées à leur résister puisque c'est la réponse du berger à la bergère. Le pacte antikomintern n'a jamais servi qu'à satisfaire une volonté d'hégémonie sous des prétextes idéologiques. Le récent traité germano-italien est moins un commencement qu'un aboutissement.

Les États totalitaires ne peuvent donc pas se plaindre de la politique d'assistance mutuelle pratiquée par les nations qu'ils menacent. Leurs journaux cherchent seulement à rassurer leurs lecteurs sur la puissance du bloc de la paix. C'est ainsi que la revue italienne spécialisée dans la politique étrangère, les « Relazioni internazionali », écrit que ce bloc n'est impressionnant que sur le papier, et cet organe de conclure que l'équilibre européen n'existera vraiment que lorsqu'on aura compris à Paris et à Londres que le problème de Dantzig et celui des colonies doivent être résolus. « C'est de leur solution que dépend la paix » écrit cet organe.

Ainsi, ce sont toujours les mêmes menaces qui sont proférées par les dictateurs. Mais qui pourrait nier que l'énergie montrée depuis quelques mois par les démocrates enlève à ces menaces beaucoup de leur efficacité ?

René ROUSSEAU.

A NANTES

LE CONGRÈS SOCIALISTE s'ouvre par un succès pour M. Paul Faure

dont le rapport moral, mis en discussion malgré l'opposition des délégués du Nord, est voté à la quasi-unanimité



M. Paul Faure entre deux amis, dans la salle du congrès.

Nantes, 27 mai. — Dès l'ouverture des débats du congrès socialiste, la discussion s'est engagée sur une question qui, si elle n'était pas la plus importante en soi, n'en était pas moins l'une des plus délicates, celle de l'inscription à l'ordre du jour du congrès du rapport moral de M. Paul Faure.

On sait que le 12 avril, la commission administrative du Parti, par 18 voix contre 15, s'était élevée contre la lecture au congrès du rapport moral de M. Paul Faure et que, passant outre à cette décision, le secrétaire général avait adressé directement ce document à toutes les fédérations de province.

Le 26 avril, le G.A.P. infirmait à M. Paul Faure un blâme motivé. L'incident était révélateur des dissensions existant au sein de l'organisme directeur du parti.

La discussion s'engagea samedi matin dans le calme et bien qu'elle fut assez serrée, elle ne prit un caractère d'une certaine acrimonie qu'au moment de l'intervention de M. Paul Faure qui réclamait justice au congrès.

Le secrétaire général du parti put enregistrer deux succès marqués : l'un immédiatement sur l'inscription du rapport à l'ordre du jour, l'autre, l'après-midi, lors du débat sur le fond par l'adoption du rapport lui-même.

Les deux interventions de M. Blum ne furent pas étrangères à ces résultats.

Le sentiment qui se dégage de ce débat, en ce qui concerne du moins la masse des militants, semble être un désir manifeste d'unité.

Il est vraisemblable que, si M. Léon Blum a fait aujourd'hui certaines concessions en faveur d'une solution sur la question du rapport moral, il se montre moins enclin à transiger sur le problème le plus important à ses yeux, celui de la « synthèse » si ne parait pas que les perspectives de succès en soient élargies.

Nantes, 27 mai. — Le 3^e Congrès national du parti socialiste s'est ouvert samedi à 10 h. 30, au Palais du Champ de Mars, salle des fêtes municipales.

M. Vincon, secrétaire de la Fédération de la Loire-Inférieure, présida la séance.

UN MARIAGE VA UNIR LES FAMILLES ROYALES D'ITALIE ET DE GRÈCE



LE DUC DE SPOLETTE



LA PRINCESSE IRÈNE DE GRÈCE

Rome, 27 mai. — Le roi a donné son consentement aux fiançailles, que nous avons annoncées hier, de son cousin, le duc de Spolète, avec la princesse Irène de Grèce, sœur du roi George II.

FLORAISON DE CONGRÈS

- A PARIS La Confédération française des travailleurs chrétiens
- A ANGOULÈME L'Union socialiste et républicaine
- A LYON Les amputés de guerre
- A ROYAN L'Association générale des mutilés de guerre
- A NANTES L'Association des croix de guerre
- A MULHOUSE Les sous-officiers de réserve
- A VICHY La Confédération française des professions.
- A LILLE Les trépanés et blessés de la tête Le VIII^e congrès de gynécologie
- A TOULON La Mutualité française

(Lire les comptes rendus page 2.)

EN L'HONNEUR DE LA MARÉCHALE JOFFRE



Dans l'atelier du sculpteur Real del Sarte, à Paris, une délégation des anciens combattants de Halles a remis à M^{me} la maréchale Joffre une plaque commémorative reproduisant la médaille des forts de la Halle, avec une inscription de reconnaissance au vainqueur de la Marne.

On reconnaît, de gauche à droite : M^{me} LA MARÉCHALE JOFFRE, M. BOT, président des anciens combattants des Halles ; M. REAL DEL SARTÉ et M. BONJOURNÉ, des A. C. des Halles.

Au second plan, apparaît en partie la statue du maréchal qui sera érigée devant l'École militaire.

(Ph. Sarte.)

Libres propos

PAR LA GRANDE PORTE

Environ deux cents députés ont signé une proposition de loi qui réclame l'abrogation des lois de 1901 et 1904 retirant aux religieux les libertés d'association et d'enseignement.

Les signataires, qui représentent toutes les opinions religieuses et font partie de divers groupes parlementaires, se sont rassemblés pour faire cesser une iniquité, donner un gage de plus à la paix sociale et augmenter notre prestige vis-à-vis de l'étranger.

Le moment est bien choisi. A part les sectaires impénitents qui s'attardent dans un anticléricalisme désuet, il n'est plus personne, en France, pour soutenir que les mesures d'exception et de persécution prises contre une catégorie de citoyens coupables de porter une soutane doivent être maintenues comme des lois fondamentales du régime.

Au contraire, des esprits courageux, éclairés par les événements, ont reconnu franchement qu'ils s'étaient trompés en provoquant et en attisant le conflit entre l'Église et l'État, conflit qui fit tant de mal au pays, à l'intérieur et à l'extérieur.

D'éminents hommes politiques appartenant aux partis dits « avancés », ont déclaré qu'il était illogique, et coupable de l'être, le recrutement des ordres religieux français, alors qu'on faisait appel à ces mêmes ordres pour propager notre langue, notre influence et notre civilisation dans toutes les contrées du monde.

Sans doute, pratiquement, depuis la guerre, les religieux peuvent vivre dans leur pays sans craindre de nouvelles expulsions. Revenus en 1914 pour défendre la patrie, ceux qui avaient échappé à la mort avaient pris soin, d'ailleurs, de déclarer, après la paix, qu'ils entendaient bien ne plus quitter la France que volontairement.

Mais, tant que les lois iniques n'auront pas été abrogées, l'injustice qui a frappé ces hommes dévoués ne sera pas réparée. Et les religieux, légalement, resteront des citoyens diminués, même si on les décore pour services rendus au pays.

La mesure d'équité réclamée par une partie importante du Parlement, vient bien à son heure, nous le répétons. Jamais nous n'avons eu autant besoin d'union, car jamais les menaces proférées contre l'intégrité du territoire de la République et de l'empire français, n'ont été aussi répétées et aussi sérieuses. Cette union, il faut la réaliser dans la justice et l'égalité. L'abrogation des lois persécutrices de 1901 et 1904 est

donc un geste nécessaire et qui donnera satisfaction à l'opinion publique.

Les religieux font partie de l'élite de la nation. Ils contribuent excellemment à maintenir cette force morale plus indispensable encore que la force matérielle. Ils sont les meilleurs agents de notre rayonnement et les supports les plus fermes du patriotisme désintéressé et agissant.

C'est bien de leur donner la croix de la Légion d'honneur, c'est mieux de les faire rentrer par la grande porte dans la communauté française.

Louis DARTOIS.

Les opérations de la Caisse nationale d'épargne

Paris, 27 mai. — M. Jules Julien, ministre des Postes, télégraphes et téléphones, communique ce qui suit :

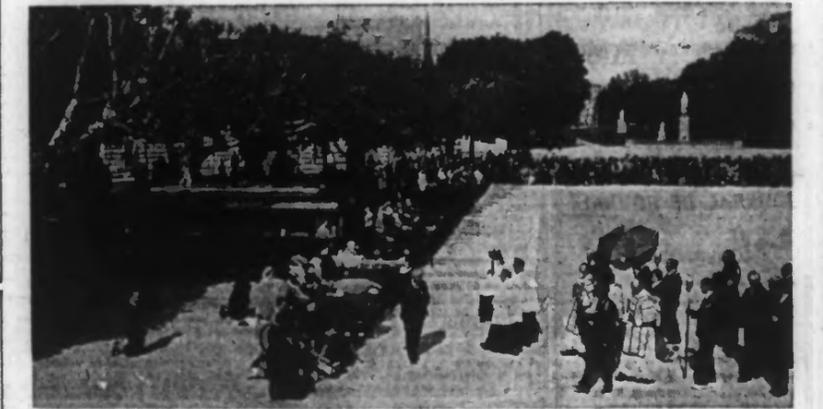
Opérations effectuées à la Caisse nationale d'épargne pendant la période du 1^{er} au 15 mai 1939 : Dépôts : 410.258.203 frs ; retraits : 343.437.782 frs. Excédent de dépôts : 66.820.420 frs.

M. JEAN ZAY partira mardi pour les États-Unis

Paris, 27 mai. — M. Jean Zay quittera Paris mardi matin pour le Havre où il s'embarquera à 14 h. à bord de l'« Ile-de-France ». Le ministre recevra le 6 juin à New-York, les insignes du grade de docteur et honoris causa de l'Université de Columbia.

Pendant son absence, l'intérim du ministère de l'Éducation nationale sera assuré par M. Camille Chautemps.

< L'homme au poumon d'acier > à Lourdes



Fred Snite, le jeune Américain qui vit depuis trois ans dans un poumon d'acier, a pris part, sans, bien entendu sortir de la roulette-clinique, à bord de laquelle il voyage, à toutes les cérémonies du pèlerinage de Lourdes.

VOICI LA PROCESSION DU SAINT SACREMENT PASSANT A PROXIMITÉ DE SA ROULOTTE. (Ph. Franco-Press.)

19^e

Nu-Pied noir.

16.27

GLACIERS, Chénobion, Clotilde, Penélope, Adrien toutes 600 briques - tous les jours VANDERCASSÉ (Tél. 13.20) 20836

CASSE rendu domi. 171, r. G. (Tél. 13.47).

GUERIT hérité chroni. 29 Congrès forte, app. Curé de La Ville (Nantur) 6658

46739

ROBE eau crêpe une rayonne, imp. ornée 49 fr. en marocain 59 fr.